



## Formulaire d'inventaire national, numéro 03 du 05/01/2019

<b>1. Définition de l'élément du patrimoine culturel immatériel</b>
<b>Nom de l'élément comme étant utilisé par la société locale concernée</b>
<p><b>La Mahadra, Système de l'Enseignement de la Mahadra Mauritanienne.</b></p> <p>Y a-t-il un ancien nom / précédant l'élément ? Oui : « Mahdara (en Andalousie)</p> <p>Y a-t-il d'autres dénominations ? oui</p> <p>Il y a plusieurs appellations de l'élément, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mahadra ;</li> <li>- « Ddudal », en Pulhar,</li> <li>- « Xaralla », en Soninké,</li> <li>- « Daara », en Oulof ;</li> </ul> <p>Quel est le rôle de l'élément ?</p> <p>Le rôle essentiel de l'Enseignement de la Mahadra mauritanienne consiste en la dispensation au profit de ses étudiants d'une éducation saine, intègre et utile pour la société, par son assimilation du savoir utile, et l'enracinement des préceptes de la bonne morale, et la formation intellectuelle et physique, en un mot, à les préparer à être des citoyens de leur communauté.</p>
<b>1.2 La société et les sociétés concernées</b>
<p>Quels sont les groupes qui considèrent l'élément comme faisant partie de leur patrimoine immatériel ?</p> <p>Toute la société mauritanienne considère l'Enseignement de la Mahadra, comme son patrimoine propre.</p>
<p>Qui exerce l'élément ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Cheikhs qui exercent l'enseignement ;</li> <li>- Les membres de la famille du Cheikh de la Mahadra et ceux qui ont le savoir et les aptitudes nécessaires ;</li> <li>- Les Etudiants de toutes conditions et appartenances sociales, de tous les âges et des deux sexes ;</li> <li>- Les femmes assurent un rôle important dans l'enseignement de la Mahadra dans ses différents niveaux, en particulier dans les premières phases ;</li> <li>- Les habitants qui jouaient et joueront toujours un rôle centrique.</li> </ul> <p><b>Quelle évaluation donner au nombre des groupes et à leur étendue ?</b></p> <p>La majorité des mauritaniens sont impliqués dans l'enseignement de la Mahadra, soit en</p>

tant qu'enseignants ou en tant qu'étudiants. La Mahadra est présente sur toute l'étendue du territoire national, dans les milieux rural et urbain, quelle que soit leur taille.

### **1.3 Position naturelle de l'élément ou ses positions/régions de son étendue ; et son exercice effectif**

Dans quelle place se trouve l'élément ?

Dans toutes les parties du pays.

### **1.4 Définition sommaire de l'élément du patrimoine culturel immatériel**

La Mahadra est une institution éducative multidimensionnelle qui enseigne toutes les disciplines des sciences arabo-musulmanes. Elle est publique et reçoit toutes personnes qui veulent la fréquenter, de tous les niveaux culturels, de tous les âges et sexes. Elle peut être fixe en milieu sédentaire et mobile dans le milieu nomade. Ce qui en fait un modèle presque unique du genre. L'opération d'apprentissage y est discontinue dans tous les milieux. Des écoles d'enseignement (Mahadras), célèbres et prospères, existaient jusque dans les campements nomades mauritaniens. Sa méthodologie d'enseignement est orale et individuelle, libre dans son choix, fondée sur la communication orale directe par le cheikh à son disciple. Elle délivre son diplôme essentiellement sur la base de la preuve de l'assimilation par l'étudiant des disciplines qui lui ont été enseignées. Cette preuve est attestée par la récitation des textes fondamentaux. La Mahadra consacre une dualité « professeur- étudiant », où le cours est soit donné par le professeur (Lemrabet) et enrichi et complété par les questionnements de l'étudiant. Le volontariat et la vocation libre caractérisent le système de la Mahadra, où le professeur exerce sans aucune rémunération des services rendus. Toutefois, il reçoit librement, sans limitation, des dons et legs destinés à la prise en charge des étudiants et aux divers frais de la Mahadra. L'apprentissage de l'étudiant dans la Mahadra dure de 5 à 7 ans en moyenne. Selon les choix et les ambitions de l'étudiant, ainsi que ses dispositions, les études peuvent s'arrêter à une courte période, durer très longtemps.

## **2 Les exerçants /**

### **2.1 Les Exécutants/Performants concernés directement par la performance de l'élément du Patrimoine immatériel et son exercice (y compris le nom, l'âge, le sexe et le groupe professionnel, etc.)**

- Les praticiens directement concernés par l'enseignement de la Mahadra, sont les cheikhs qui l'accomplissent et sont localement nommés (Lemrabet) ou (Thierno), généralement au milieu de l'âge ou âgés ;
- Les étudiants de toutes les franges sociales et de tous les âges et des deux sexes qui souhaitent l'apprentissage ;
- Les femmes qui en ont les aptitudes exercent l'enseignement de la Mahadra, dans tous les cycles et particulièrement, le premier cycle.

### **2.2 Caste locale de la société, concernée par l'élément, mais de façon moindre que la première, et contribue dans l'exercice de l'élément ou sa gestion et sa transmission (tels ceux, à titre d'exemple, qui aménagent le lieu de performance (théâtre, par exemple) ou costumes ou ceux qui assurent les répétitions ou la supervision)**

Le principe fondamental de la Mahadra est la gratuité de toutes les prestations, y compris la prise en charge de l'hébergement et de la nourriture des étudiants. Compte tenu de cette gratuité, des mécènes offrent souvent des appuis aux Mahadras et les parents d'élèves leur accordent librement dons et legs.

### **2.3 La langue ou les langues d'enregistrement connexes**

La langue arabe et les autres langues nationales.

### **2.4 Les éléments matériels en corrélation avec l'exercice de l'élément ou sa transmission**

Les outils utilisés dans l'enseignement de la Mahadra sont :

1. - La tablette qui est une planchette de bois confectionnée localement ;
2. - L'encrier;
3. - Plumes confectionnées à partir de plantes locales diverses;
4. - Le papier qui est importé;
5. - Manuscrits ;
6. - Le tableau noir ;
7. - La craie ;
8. - Porte-plumes ;
9. - Les cahiers ;
- 10.- Livres imprimés.

Par le passé, les éléments utilisés sont de 1 à 6 et sont de fabrication locale à part le papier. Maintenant les éléments de 7 à 10 sont actuellement de plus en plus utilisés et importés ;

### **2.5 Personne(s) qui constitue(nt) une source d'informations.**

- Mohamed Iben Boutar Ibn Toulba, Professeur à la Mahadra de Noubaghiya pour les sciences islamiques
- Mohamed El Haj El Mechri, Responsable de la Mahadra de Maata Moulana - La cité éducatif
- Mohamed Ahmed Ould Seyidi, Cheikh de la Mahadra d'Ehel Seyidi
- Isselmou Ould Mohamed Lemine, Cheikh de la Mahadra d'Ehel Mohamed Lemine
- Taleb Sidi Ould Limam, Cheikh de la Mahadra Pilote à Aoujeft
- Sidi Ahmed Sidi Salem, Cheikh de la Mahadra Oum El Ghoura à Atar
- Ely Cheikh Ould Mohamed El Moustapha, Cheikh de la Mahadra de M'Reicha
- Yacoub Abdoullah, Cheikh de la Mahdra Taleb Bn Abdoullah

### **3. Dates de toutes les données et leurs lieux**

Les données concernant l'élément ont été recueillies tout au long de l'année 2019 auprès de sources sur toute l'étendue du territoire national.

#### **3.1 Références de base de l'élément du patrimoine culturel immatériel;**

- Entretiens oraux avec les personnes ressources, notamment les cheikhs de mahdras, les professeurs des deux genres et les étudiants.
  - Le recensement global opéré par le département des Affaires Islamique et de l'Enseignement originel en 2010,
  - Un recensement élaboré par la Conservation Nationale du Patrimoine et de la Culture, actualisation des données et informations du précédent recensement du Ministère des Affaires Islamiques.

- Khalil Ould Nahoui, Pays de Chinguitti, Elmenara et Erribatt

#### **3.2 Déontologies**

##### **Personnes sources aux informations orales**

- Mohamed Iben Boutar Ibn Toulba, Professeur à la Mahadra de Noubaghiya pour les sciences islamiques

- Mohamed El Haj El Mechri, Responsable de la Mahadra de Maata Moulana - La cité éducatif
- Mohamed Ahmed Ould Seyidi, Cheikh de la Mahadra d'Ehel Seyidi
- Isselmou Ould Mohamed Lemine, Cheikh de la Mahadra d'Ehel Mohamed Lemine
- Taleb Sidi Ould Limam, Cheikh de la Mahadra Pilote à Aoujeft
- Sidi Ahmed Sidi Salem, Cheikh de la Mahadra Oum El Ghoura à Atar
- Ely Cheikh Ould Mohamed El Moustapha, Cheikh de la Mahadra de M'Reicha
- Yacoub Abdoullah, Cheikh de la Mahadra Taleb Bn Abdoullah

#### **4. Données de l'opération de répertoire**

- Personne(s) qui a accompli le classement, la collecte et l'insertion des informations dans la liste du répertoire

Sidi El Mokhtar Ould Tlamid, Chef de Département Structurel, de la Maintenance et de la réfection

Sidi Mohamed Ould Ebekar, Chef du Département de la revalorisation et de la promotion du patrimoine culturel

#### **4.1 Date de saisie des données sur la liste du répertoire**

05/01/2019

